



BULLETIN

Septembre 2007

- SIRIUS Conseils choisit Capital Conseil
 - L'acquisition d'équipement : les trois modes de financement les plus utilisés
 - Contactez-nous
- www.capitalconseil.ca

CAPITAL CONSEIL PERMET À SIRIUS CONSEILS D'OBTENIR LE FINANCEMENT RECHERCHÉ

- Crédit spécial rotatif
- Prêt à la commercialisation

SIRIUS Conseils

Fondée en 1999, SIRIUS Conseils a été créée grâce au savoir-faire et à la vision de trois pionniers cumulant plus de vingt années d'expérience dans le domaine de la gestion de projets et des technologies de l'information. Aujourd'hui, SIRIUS Conseils est reconnue quant à la qualité de ses services et de son expertise en matière de **gestion de projets** et de **gestion des TI**. L'entreprise a su démontrer son dynamisme et instituer une solide réputation auprès de sa clientèle d'affaires, issue de différents secteurs d'activités. Vous pouvez visiter le site web de l'entreprise au www.siriusconseils.com.

SIRUS Conseil a choisi Capital Conseil pour :

- Identifier les meilleures sources de financement
- Négocier et être accompagné auprès des différents prêteurs
- Économiser du temps et ainsi se consacrer à ses activités principales
- Optimiser le montage financier
- Accélérer l'obtention du financement

« Capital Conseil et M. Martin Roy ont été des collaborateurs essentiels pour nous permettre d'aller chercher le financement nécessaire au lancement de notre nouveau produit à moindre coût et garanti par Investissement Québec. Bravo à Capital Conseil pour son excellent travail, très professionnel. »

*-Jacques Godbout, Chef de la direction financière,
SIRIUS Conseils*

L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT :

LES TROIS MODES DE FINANCEMENT LES PLUS UTILISÉS

1 Le prêt aux petites entreprises

- L'emprunt maximal est de 250 000 \$
- Les entreprises admissibles doivent avoir un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 5 millions de dollars
- Le taux d'intérêt maximum est le taux de base canadien plus 3 %
- Les frais applicables pour ce prêt représentent 2 % du montant autorisé
- Le financement est égal à 90 % du coût des équipements avant taxes
- Ce prêt peut être utile pour l'achat d'un terrain et d'un bâtiment commercial, pour les améliorations locatives, pour l'achat de matériel et d'équipement neuf ou usagé
- Ce prêt ne peut servir à financer un fonds commercial, un fonds de roulement, des stocks, des redevances et de la recherche & du développement

2 Le prêt à terme

- Dans certains cas, les possibilités de financement vont de 75 % à 125 % de la valeur des équipements (incluant les frais d'installation, d'assemblage, de formation des employés, et même des services de consultation connexes dans certaines situations)
 - Peut financer de l'équipement neuf et usagé
 - La mise en place du financement est très rapide
 - Le taux d'intérêt est compétitif
 - Il y a possibilité d'obtenir un moratoire sur le capital
 - L'institution financière ne peut rappeler le prêt sans motif valable si les conditions sont respectées
 - L'amortissement est établi en fonction de la durée de vie des équipements (habituellement, l'amortissement des équipements varie entre 3 et 10 ans et jusqu'à 12 ans dans certains cas)
- Les frais de mise en place représentent environ 0,50 % du montant emprunté (ce montant varie d'un prêteur à l'autre)
 - L'entreprise est propriétaire de l'équipement
 - Il y a possibilité d'obtenir la subvention du programme Immigrant Investisseur

3 Le crédit-bail

- Vous pouvez opter pour une location-acquisition ou location-exploitation
- La durée du terme peut excéder celle du prêt à terme, ce qui permet d'augmenter les liquidités de l'entreprise pour supporter la croissance (le paiement mensuel est plus bas)
- Les versements sont déductibles d'impôts
- Ce mode de financement est souvent utilisé pour financer le matériel informatique, le mobilier de bureau, le matériel productif de revenus (ex : secteurs du transport, de la construction...), les améliorations locatives et autres
- Le crédit-bail permet de préserver une limite de crédit avec votre banque et de maintenir un fonds de roulement adéquat
- Le mode de remboursement est flexible et adapté en fonction du type d'équipement

ÉLÉMENTS À RETENIR :

- Il est important de préserver votre fonds de roulement pour supporter la croissance de l'entreprise et d'utiliser le mode de financement qui vous convient le mieux (nous pouvons vous aider !)
- Le pourcentage (%) de financement accordé dépend de plusieurs éléments tel que la durée de vie de l'équipement, la qualité des garanties offertes, les fonds générés par l'entreprise, la structure financière de l'entreprise, et autres (notre diagnostic financier vous permettra de connaître les possibilités de votre entreprise)

Capital Conseil peut vous aider à bien choisir le mode de financement qui vous permettra de réaliser votre projet.

CONTACTEZ-NOUS

En matière de financement, Capital Conseil est le partenaire qui est à l'écoute de vos besoins et vos attentes. Nous vous invitons à nous contacter au **514 823 1587** afin de nous faire part de vos projets d'entreprises. Il nous fera plaisir de vous visiter afin d'effectuer un diagnostic sur les possibilités de financement et ce, **sans frais ou engagement** de votre part.

Martin Roy, B.A.A.
Consultant, financement d'entreprises

6, boul. Desaulniers, bureau 600
Saint-Lambert (QC), J4P 1L3
T_ 514 823 1587 F_ 450 465 9995

mroy@capitalconseil.ca / www.capitalconseil.ca